

**FONDS POUR L'ALPHABETISATION
ET L'EDUCATION NON FORMELLE**

Direction Générale



11 BP 380 Ouagadougou
Tél. : (226) 50 41 77 90 - E-mail : fonaenf@yahoo.fr

**PLAIDOYER AUPRES DES ACTEURS
DU SECTEUR MINIER EN FAVEUR DU
FINANCEMENT
DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION
NON FORMELLE AU BURKINA FASO**

-Mai 2013-



**Cabinet Conseil en Gestion des Ressources
Humaines**
Tél. : (226) 50 37 12 93 - Fax : (226) 50 37 85 70
info@yonsassociates.bf – www.yonsassociates.bf

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
I. ROLE ET IMPORTANCE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE DANS LE SECTEUR SECONDAIRE AU BURKINA FASO	4
II. FONAEF : HISTORIQUE, ORGANES ET FONCTIONNEMENT	4
III. LES ACQUIS DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE AU BURKINA FASO	6
IV. LES APPUIS POSSIBLES DU SECTEUR MINIER A L'EDUCATION NON FORMELLE DANS LE SECTEUR SECONDAIRE AU BURKINA FASO	7
V. ELEMENTS DU PLAIDOYER EN DIRECTION DU SECTEUR MINIER EN FAVEUR DE L'EDUCATION NON FORMELLE DANS LE SECTEUR SECONDAIRE AU BURKINA FASO	8
VI. APPUI ATTENDU DE LA CHAMBRE DES MINES	10
ANNEXES	11
Annexe 1 : Mission de réalisation du plaidoyer auprès des acteurs du secteur minier en faveur du financement de l'éducation non formelle	12
Annexe 2 : Etat consolidé des ressources reçues depuis la création du FONAEF jusqu'au 31 décembre 2012	14
Annexe 3 : Situation des requêtes en formation reçues en 2011-2012 et classées selon les zones d'intervention des sociétés minières	15
Annexe 4 : Situation des requêtes d'ouverture de nouveaux centres d'alphabétisation reçues en 2011-2012 et classées selon les zones d'intervention des sociétés minières	16
Annexe 5 : Coût d'un centre d'Alphabétisation Niveau 1 et 2 des nouveaux curricula selon la formule enchaînée	17
Annexe 6 : Eléments de coût pour l'ouverture d'un centre FTS	19
Annexe 7 : Eléments de cout pour l'ouverture d'un centre d'amt (30 apprenants), 1er niveau	20
Annexe 8 : Eléments de coût pour l'ouverture d'un centre d'amt (pour 30 apprenants, cycle en français)	24

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AENF	Alphabétisation et éducation non formelle
AI	Alphabétisation initiale
A3 F	Apprentissage du français fondamental
CAST	Compte d'affectation spécial du Trésor
CEB	Circonscription d'éducation de base
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
CPAF	Centre permanent d'alphabétisation
DPEBA	Direction provinciale de l'éducation de base et de l'alphabétisation
DREBA	Direction régionale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
EPT	Education pour tous
FCB	Formation complémentaire de base
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
FTI	Fast Track Initiative
FTS	Formations techniques spécifiques
IDH	Indice de développement humain
MC	Ministère de la communication
MME	Ministère des mines et de l'énergie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PDDEB	Plan décennal de développement de l'éducation
PRONAA	Programme national d'accélération de l'alphabétisation
PTF	Partenaire technique et financier
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MENA	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

I. ROLE ET IMPORTANCE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE DANS LE SECTEUR SECONDAIRE AU BURKINA FASO

Dans la recherche du développement durable, il est universellement reconnu qu'il faut mettre l'accent sur la valorisation du capital humain, d'où l'importance d'investir dans l'éducation. Depuis 1990, le Burkina Faso a fait de «l'Education Pour Tous » un credo. Ce credo reste en congruence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui appellent à la création d'un environnement propice au développement et à l'élimination de la pauvreté dans lequel l'éducation occupe une place centrale. Ainsi s'agit-il pour le secteur de l'éducation de relever les défis d'ici à l'horizon 2015, de l'effectivité de l'éducation primaire universelle et de l'atteinte du taux d'alphabétisation de 60%.

II. FONAEF : HISTORIQUE, ORGANES ET FONCTIONNEMENT

Le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAEF) est une organisation de type associatif dont l'assemblée générale constitutive s'est tenue le 12 mars 2002. Il a été reconnu comme association par le ministère chargé de l'Administration territoriale. Ses instances et organes sont les suivants :

- L'Assemblée générale ;
- Le Conseil d'administration ;
- Le Comité des membres d'honneur ;
- Les comités de financement : comité national, comités régionaux, comités provinciaux ;
- La Direction générale ;
- Les Antennes.

Le Conseil d'administration est l'organe délibérant et de contrôle du Fonds, notamment la mise en œuvre des directives et recommandations de l'Assemblée générale, l'approbation des programmes et budgets pluriannuels, des budgets annuels et des bilans d'exécution budgétaire. Il est composé de onze (11) membres répartis comme suit :

- Groupe Etat et collectivités territoriales : 3
- Groupe des PTF : 3
- Groupe des opérateurs en alphabétisation : 3
- Groupe du secteur privé : 2

Le Comité des membres d'honneur du FONAEF comprend des personnalités du Burkina Faso et d'ailleurs ainsi que des organisations africaines ou internationales et des fondations.

Il est un organe consultatif et de plaidoyer dont les missions principales sont de :

- susciter une grande mobilisation sociale au plan national et international et un grand intérêt pour les activités d'éducation non formelle et en particulier l'alphabétisation ;
- soutenir financièrement ou techniquement le Fonds ;
- aider l'administration et la Direction du Fonds dans leurs efforts de mobilisation des fonds et dans le placement des avoirs ;
- inciter les entreprises privées nationales et multinationales à investir dans des activités d'alphabétisation et à devenir membres du Fonds ;
- émettre des avis et des suggestions sur le fonctionnement du Fonds.

La Direction générale est l'organe d'exécutif du FONAENF. Elle est chargée de la mise en œuvre des décisions arrêtées par le Conseil d'administration et des mandats que lui confie ce Conseil dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Elle assure la gestion du FONAENF et comporte quatre (4) antennes qui couvrent les treize (13) régions et quarante-cinq (45) provinces du pays.

L'éligibilité des activités AENF et des opérateurs en AENF au financement du FONAENF est réglementée.

L'AENF est généralement financée à partir des ressources internes (Etat et ses démembrements, les populations bénéficiaires, le privé burkinabè, les ONG et autres organisations de la société civile). Cependant, l'essentiel du financement provient de ressources extérieures à travers le Plan décennal pour le développement de l'éducation de base (PDDEB) et bien d'autres projets et programmes de développement.

Le financement du FONAENF se fait à travers : (i) des financements directs et (ii) un compte d'affectation spécial du trésor (CAST). Le CAST est un panier commun du PDDEB où souscrivent le Burkina Faso, la Banque mondiale, le Canada, le Danemark, les Pays Bas, la Suède, la Suisse, la Belgique, la France et l'UNICEF. Le mécanisme de financement repose essentiellement sur les financements extérieurs à travers le Panier commun du PDDEB et à travers des accords bilatéraux avec certains partenaires, parfois membres du Panier commun.

Le FONAENF a des compétences avérées en matière de mobilisation de ressources financières. L'ensemble des ressources financières mobilisées entre 2003 et 2012 s'élève à **54 975 680 043 FCFA**. Le détail est donné à l'annexe 2.

Le FONAENF est soumis à l'obligation de rapports techniques et financiers périodiques. Les rapports des opérateurs, des études commanditées, des antennes, des audits, des

comptages physiques et des bilans de fin de campagne servent à alimenter le système global de rapportage en vue d'un rendu de compte régulier et périodique.

III. LES ACQUIS DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE AU BURKINA FASO

De façon générale, les personnes alphabétisées acquièrent une plus grande ouverture d'esprit et investissent leurs acquis dans leurs domaines d'activités. Le résultat est l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Les acquis de l'AENF sont visibles à plusieurs niveaux.

Au niveau du secteur primaire, *les impacts sont l'amélioration des rendements agricoles, l'intensification des productions pastorales (embouche) et le développement des techniques de conservation des eaux et des sols. Cela découle du fait que les paysans alphabétisés se montrent plus aptes à recevoir et accepter des techniques modernes de production agro-sylvo-pastorale.*

Dans le secteur secondaire, *les investissements des acquis de l'AENF sont faits notamment dans l'artisanat de transformation et l'artisanat d'art.*

Au niveau de la petite industrie, *les ouvriers formés acquièrent une plus grande autonomie dans la capacité à régler les problèmes professionnels ordinaires (remplissage de fiches de stocks et de sorties, calcul fondamental, mesures...) sans accompagnement de proximité d'un contremaître ou autre agent lettré. Ils ont une meilleure maîtrise des missions, attributions, fonctions ainsi qu'une plus grande compréhension de la répartition des tâches au sein de la production, une plus grande facilité d'apprentissage et d'adaptation aux réformes et innovations, procurant par ce biais, un meilleur rendement professionnel et un accroissement de la productivité.*

Dans le secteur tertiaire, *les bénéficiaires de l'AENF disposent de documents en langues nationales pour la gestion des unités économiques et de leurs commerces, notamment la fixation des prix et le calcul du bénéfice. Leurs compétences en matière de gestion commerciale, de mise en place de banques de céréales, de caisses d'épargne et de crédit, de plates-formes multifonctionnelles se sont accrues.*

Dans le cadre de la vie associative et communautaire, citoyenne et politique les « *impacts sont une meilleure gestion des associations, une participation active des populations dans la vie communautaire, le développement d'un leadership à la base, et l'existence d'une masse critique de leaders endogènes* ». En outre, l'AENF est un levier important en matière de transfert de compétences techniques, politiques et administratives dans le cadre de la politique de décentralisation et de communalisation intégrale entreprise par le pays.

Il faut aussi souligner que « l'AENF a des impacts sur l'amélioration des conditions de vie sociale et familiale des femmes. En effet, les programmes d'alphabétisation, qui intègrent de plus en plus la dimension genre, ont eu des impacts positifs sur la situation de la femme dans la famille, comme le reconnaissent les alphabétisées elles-mêmes ».

En outre, les impacts de l'alphabétisation sur les femmes se manifestent aussi au niveau de la citoyenneté des femmes et de leur participation au développement local ».

En résumé, l'AENF, au regard de ses multiples impacts socio-économiques positifs, est un outil efficace de lutte contre la pauvreté.

IV. LES APPUIS POSSIBLES DU SECTEUR MINIER A L'EDUCATION NON FORMELLE DANS LE SECTEUR SECONDAIRE AU BURKINA FASO

L'appui du secteur minier au renforcement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Burkina Faso se justifie à plusieurs titres :

- 1) Plus grande contribution au développement de l'économie locale et nationale ;
- 2) Contribution à la création d'une main-d'œuvre qualifiée ;
- 3) Amélioration de l'image des sociétés minières ;
- 4) Contribution à l'apaisement des tensions sociales ;
- 5) Contribution à la dynamisation de la vie associative, communautaire, citoyenne et politique ;
- 6) Contribution à l'épanouissement des femmes ;
- 7) Contribution à la réalisation de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

L'appui du secteur minier à l'alphabétisation et à l'éducation non-formelle peut se faire sous la forme de contribution directe aux ressources du Fonds à travers la signature de conventions de financement à caractère pluriannuel.

Des informations sont disponibles aux annexes 3 et 4 respectivement sur les requêtes reçues et acceptées pour l'ouverture de nouveaux centres, ainsi que sur la situation de l'offre et de la demande en AENF durant l'année scolaire 2011-2012. Ces informations ont été subdivisées et classées en fonction des zones d'intervention des sociétés minières.

Dans la perspective de sa collaboration avec les sociétés minières, le FONAENF a opté pour trois types de formation :

- L'alpha/formation de base ;
- La formation technique spécifique (FTS) ;

- L'AMT (Alphabétisation en Milieu de Travail).

Les coûts respectifs de ces formations pour trente (30) apprenants sont ainsi qu'il suit :

- L'alpha/formation de base : 686 175 FCFA (Confère annexe 2) ;
- La formation technique spécifique (FTS) : 950 129 FCFA (Confère annexe 6)
- L'AMT (Alphabétisation en Milieu de Travail) :
 - Niveau 1 : 975 109 FCFA (Confère annexe 7)
 - Niveau 2 : 954 436 FCFA (Confère annexe 8).

Pour valoriser au mieux les formations reçues et particulièrement l'AMT, il est attendu des sociétés minières qu'elles puissent employer les personnes formées.

V. ELEMENTS DU PLAIDOYER EN DIRECTION DU SECTEUR MINIER EN FAVEUR DE L'EDUCATION NON FORMELLE DANS LE SECTEUR SECONDAIRE AU BURKINA FASO

Le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) a été créé en 2002 en tant qu'instrument de mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'alphabétisation et chargé de la mobilisation des ressources financières pour les besoins de l'alphabétisation. Depuis sa création à nos jours, le FONAENF a enregistré de nombreux acquis et impacts positifs qui font de lui un instrument efficace de financement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) au Burkina Faso.

Malgré ces résultats positifs engrangés, il n'en demeure pas moins que le FONAENF souffre d'une insuffisance de financement. L'idée est alors de venue de s'orienter vers les sociétés minières implantées au Burkina Faso en vue de mobiliser des ressources financières en faveur de l'AENF. Cette mobilisation peut se faire à travers un plaidoyer mené par le FONAENF auprès de ces sociétés minières.

L'objectif visé par le plaidoyer est d' « **Accroître la contribution des sociétés minières au financement de l'AENF au Burkina Faso à travers le FONAENF** ». Cet objectif comporte quatre (4) résultats :

Résultat 1	Les ressources financières du FONAENF sont accrues. Il s'agit d'obtenir que les sociétés minières versent des contributions financières directes au FONAENF de façon périodique (Conformément au protocole du partenariat).
Résultat 2	Des mécanismes permanents de financement du FONAENF par les sociétés minières sont conclus. Outre les versements directs de fonds au FONAENF, les sociétés minières peuvent convenir avec le FONAENF de signer des

	accords de financement qui produiront à leurs échéances des effets financiers positifs. Ces accords peuvent être rendus systématiques et obligatoires lors de l'octroi des permis d'exploitation aux sociétés minières ou faire partie des termes de négociation entre le Gouvernement et les sociétés minières lors de leur implantation au Burkina Faso.
Résultat 3	Des accords sont conclus avec les sociétés minières pour l'ouverture de centres d'alphabétisation dans les sites miniers à travers le FONAENF. Compte tenu des impacts positifs de l'AENF sus-évoqués dans le développement économique et social du pays d'une manière générale, il importe que le taux d'alphabétisation dans les sites miniers soit relevé. Les sociétés minières elles-mêmes en tireront un grand profit.
Résultat 4	La contribution des sociétés minières dans le développement local et national est mieux reconnue. L'amélioration de l'image des sociétés minières n'est pas sans effet sur la poursuite sereine de leurs activités. Elle mettra sans aucun doute les sociétés minières à l'abri des critiques stériles et des conflits parfois violents avec les populations locales.

La bonne conduite de ce plaidoyer et l'atteinte de ses résultats et objectifs nécessitent la coopération avec une organisation expérimentée à la fois dans les domaines de l'AENF et de la gestion des ressources financières. En la matière, le FONAENF représente le point focal idéal pour les raisons suivantes :

- 1) Partant de la définition de la stratégie du faire-faire, le FONAENF est un instrument de mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'alphabétisation. Pour ce faire, il est chargé de mobiliser les ressources de diverses sources afin de les mettre à la disposition des opérateurs/trices pour l'ouverture des centres d'alphabétisation ;
- 2) Faire du FONAENF le point focal des sociétés minières, c'est contribuer à harmoniser les pratiques d'intervention, à favoriser une synergie d'action entre les différents acteurs, éviter la dispersion des contributions et/ou les doubles emplois, améliorer l'efficacité des interventions et permettre une meilleure capitalisation des acquis ;
- 3) Depuis sa création, le FONAENF a fait preuve d'une bonne capacité d'absorption des ressources financières à lui allouées et d'une gestion efficace et transparente de ces ressources. Les rapports d'audits en témoignent ainsi que les partenaires techniques et financiers ;
- 4) Avec le FONAENF, il y'a l'assurance de la bonne gestion et de l'utilisation efficiente des ressources financières qui lui seront accordées ;
- 5) Le partenaire financier peut accéder à tout moment à l'ensemble des rapports d'activités, financiers, d'audits du FONAENF ;

6) Le partenaire financier peut aussi commanditer des audits spécifiques.

VI. APPUI ATTENDU DE LA CHAMBRE DES MINES

Le plaidoyer sera conduit par le cabinet YONSSASSOCIATES et la Direction générale du FONAENF. Il ne peut réussir sans l'appui de la Chambre des mines. A cet effet, il est attendu du Président de la Chambre des mines :

- **Un accord de principe pour conduire ce plaidoyer auprès des sociétés minières membres de la Chambre des mines ;**
- **Une lettre de soutien à ce plaidoyer auprès des sociétés minières ;**
- **La convocation d'une session de la chambre des mines en vue de permettre au Cabinet de présenter le projet de partenariat aux membres de la Chambre ;**
- **L'organisation d'une cérémonie officielle de présentation des résultats du projet.**

ANNEXES

Annexe 1 : Mission de réalisation du plaidoyer auprès des acteurs du secteur minier en faveur du financement de l'éducation non formelle

Calendrier de déroulement

N°	Désignation	Durée	Date indicative	Acteurs concernés
1	Elaboration du document de plaidoyer	(4) semaines	Du 21 /01/ au 21/02/2013	Consultants
2	Dépôt du document de plaidoyer au FONAENF	(1) jour	22/02/2013	Cabinet Yons Associates
3	Séance de validation du document de plaidoyer avec le FONAENF	(1) jour	27/02/2013	FONAENF + Consultants
4	Finalisation du document de plaidoyer	(3) jours	Du 28 au 1er/03/2013	Consultants
5	Séance de travail avec le Président de la chambre des mines du Burkina Faso	(1) jour	05/03/2013	Chambre des mines + FONAENF + Consultants
6	Séance d'information sur la mission auprès du Ministère des Mines et de l'Energie	(1) jour	11/03/2013	MME + FONAENF + Consultants
7	Présentation du plaidoyer à la réunion de la Chambre des Mines	(1) jour	12/03/2013	CM/BF + FONAENF + consultants
8	Tournée de plaidoyer auprès des Sociétés Minières intervenant au Burkina Faso (premier passage)	(15) jours	Du 18/03/ au 05/04/2013	Sociétés Minières + Consultants

N°	Désignation	Durée	Date indicative	Acteurs concernés
9	Elaboration du rapport à mi-parcours de la mission	(3) jours	Du 08 au 10/04/2013	Consultants
10	Dépôt du rapport intermédiaire au FONAEF	(1) jour	12/04/2013	Cabinet Yons Associates
11	Séance de présentation du rapport intermédiaire au FONAEF	(1) jour	19/04/2013	FONAEF + Consultants
12	Tournée de plaidoyer auprès des Sociétés Minières intervenant au Burkina (Deuxième passage)	(10) jours	Du 22/04/ au 08/05/2013	Sociétés Minières + Consultants
13	Elaboration du rapport final de mission	(5) jours	Du 06/05/ au 11/05/2013	Consultants
14	Dépôt du rapport de mission au FONAEF	(1) jour	14/05/2013	Cabinet Yons Associates
15	Tenue de l'atelier de reconnaissance des contributions du secteur Minier à l'AENF	(1) jour	24/05/2013	CM/BF + MME + FONAEF + Consultants
16	Réunion de clôture de la mission	(1) jour	28/05/2013	FONAEF + Consultants

Annexe 2 : Etat consolidé des ressources reçues depuis la création du FONAENF jusqu'au 31 décembre 2012

Sources de financement	Montants des financements reçus en FCFA de 2002 au 31 décembre 2012										
	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	TOTAUX EN FCFA
Etat Burkinabè	400 000 000	404 000 000	420 000 000	0	891 000 000	450 000 000	0	900 000 000	1 100 000 000	2 650 000 000	7 215 000 000
Projet éducation (Canada et Pays-Bas)	515 000 000	1 320 844 162	0	0	0	0	0	0	0	0	1 835 844 162
Ambassade des Pays Bas	0	0	0	1 311 914 000	1 967 871 000	3 017 402 200	1 967 871 000	1 967 871 892	1 311 914 000	777 249 000	12 322 093 092
Coopération Suédoise	0	673 446 419	552 722 507	577 313 003	565 187 966	476 184 132	0	1 408 418 440	1 461 026 086	0	5 714 298 553
Ambassade Royale du Danemark	0	217 465 188	322 763 158	333 333 333	350 877 192	263 157 895	263 157 895	265 486 726	710 681 052	438 596 491	3 165 518 930
Coopération Suisse	400 000 000	200 000 000	280 000 000	510 000 000	446 000 000	400 000 000	429 200 000	976 800 000	500 000 000	880 000 000	5 022 000 000
Coopération Française (PAEN)	22 154 200	0	6 402 113	982 622	0	0	0	0	0	0	29 538 935
PENF (Canada)	58 913 780	0	0	30 490 262	4 494 321	2 843 986	0	0	0	0	96 742 349
Projet Education / BAD	0	25 079 530	25 079 531	0	0	592 482 400	0	0	895 262 200	0	1 537 903 661
Coopération Luxembourg	0	0	0	0	0	0	131 186 400	131 186 400	131 186 400	131 186 400	524 745 600
Fonds du CAST	0	0	0	4 657 971 000	2 500 000 000	0	1 670 910 000	1 850 000 000	2 823 000 000	2 200 000 000	15 701 881 000
ADEA	0	0	0	1 514 326	0	0	0	0	0	0	1 514 326
FTI	0	0	0	0	0	0	0	600 000 000	800 000 000	0	1 400 000 000
Secteur privé (ONATEL, LONAB, TOTAL, SODEPAL, HAGE)	0	0	0	3 220 452	15 000 000	700 000	0	0	0	0	18 920 452
Intérêts produits par les DAT)	2 912 396	6 277 952	0	10 488 557	52 893 208	116 092 902	35 419 437	6 472 602	0	117 905 757	348 462 811
Reversements des reliquats par les opérateurs	0	5 361 465	21 523 812	2 341 060	260 501	4 991 509	0	75 000	1 147 100	455 725	36 156 172
Vente de dossiers d'appel d'offres	0	0	0	0	60 000	300 000	1 450 000	700 000	500 000	2 050 000	5 060 000
TOTAUX	1 398 980 376	2 852 474 716	1 628 491 121	7 439 568 615	6 793 644 188	5 324 155 024	4 499 194 732	8 107 011 060	9 734 716 838	7 197 443 373	54 975 680 043

Annexe 3 : Situation des requêtes en formation¹ reçues en 2011-2012 et classées selon les zones d'intervention des sociétés minières

Provinces	Nombre de requêtes reçues des opérateurs en AENF	Nombre de requêtes acceptées par le FONAENF	Taux de couverture (%)
Balé	9	6	67
Bam (Kongoussi)	13	11	85
Boulgou	13	12	92
Namentenga	27	19	70
Oudalan	11	9	82
Sanguié	6	5	83
Soum	23	19	83
Yatenga	24	20	83

Annexe 4 : Situation des requêtes d'ouverture de nouveaux centres d'alphabétisation reçues en 2011-2012 et classées selon les zones d'intervention des sociétés minières

Provinces	Nombre de centres demandés	Nombre de centres accordés ou financés	Taux de couverture (%)
Balé	423	212	50
Bam	511	310	61
Boulgou	453	294	65
Namentenga	1 124	614	55
Oudalan	362	229	63
Sanguié	241	174	72
Soum	735	553	75
Yatenga	1 038	554	53

**Annexe 5 : Coût d'un centre d'Alphabétisation Niveau 1 et 2 des nouveaux curricula
selon la formule enchaînée**

Rubrique	Coût		
	Qtité	CU	CT
1. Moyens Humains			
Indemnité animateur/animatrice	400 H	250	100 000
Indemnité superviseur(e)	7 visites	5 000	35 000
Déplacement superviseur(e)	290 km	50	14 500
Suivi CEB	2 suivis	5 000	10 000
Indemnité Coordonnateur	2 suivis	15 000	30 000
Evaluation DPEBA	1	5 000	5 000
Ss total 1			194 500
2. Moyens collectifs			
Tableau à chevalet et Grande règle	1	37 500	37 500
Table et chaise pour animateur	1	25 000	25 000
Bancs et tables			150 000
Boîtes de craies	5	2 000	10 000
Affiches (forfait)			20 000
Equerre	1	200	200
Compas	1	200	200
Rapporteur	1	200	200
SS total 2			242 500
3. Livrets et fournitures de l'animateur/trice			
Manuels niveau 1	2	1 200	2 400
guides niveau 1	1	2 300	2 300
Cahier d'exercice niveau 1	1	1 700	1 700
Texte de base 1	1	1 700	1 700
Manuels niveau 2	2	1 500	3 000
guides niveau 2	1	2 100	2 100
Cahier d'exercice niveau 2	1	2 800	2 800
Texte de base 2	1	1 700	1 700
guide pédagogique de la formule enchaînée	1	2 100	2 100
guide français oral	1	2 000	2 000
document de post alpha	1	2 000	2 000
Cahiers	5	250	1 250
kit (règle, crayon, gomme)	1	500	500
Ardoise	1	400	400
Bics	3	75	225
calculatrice	1	2 000	2 000
Registre d'appel	1	1 000	1 000
Lampe	1	6 000	6 000
Ss total 3			35 175
4. Livrets et fournitures des apprenant(e)s (30)			
4 manuels par apprenant	120	600	72 000
Document de post alpha	30	2 000	60 000
ardoise	30	400	12 000
Academie	30	750	22 500
Ss total 4			166 500
5. Formation animateurs et superviseurs			
Formation animateur et superviseur	2	47 500	95 000

Ss total 5			95 000
Grand total 1			733 675
Appui institutionnel à l'opérateur (7% de Total 1)			51 357
Indemnité du gestionnaire de l'opérateur (10% de l'appui institutionnel)			5 136
Grand total 2 (G total 1+ appui inst + ind gest.)			790 168
Frais de gestion FONAENF (10% de grand Total 2)			79 017
TOTAL GENERAL (grand total 2 + frais de gestion FONAENF)			869 185

NB: le coût unitaire de reproduction des manuels et guide est indicatif (estimé sur la base des offres financières des imprimeries).

Annexe 6 : Eléments de coût pour l'ouverture d'un centre FTS

Rubrique	Coût		
	Qtité	CU	CT
Formation de 30 personnes en une session	1	452 000	452 000
indemnité responsable FTS	1	350 000	350 000
Ss total 1			802 000

Appui institutionnel à l'opérateur (7% de Total 1)			56 140
Indemnité du gestionnaire de l'opérateur (10% de l'appui institutionnel)			5 614

Ss total 2 (Ss total 1+ appui inst + ind gest.)			863 754
--	--	--	----------------

Frais de gestion FONAEF (10% de grand Total 2)			86 375
---	--	--	---------------

TOTAL GENERAL (ss total 2 + frais de gestion FONAEF)			950 129
---	--	--	----------------

NB: les 452 000 F CFA prennent en compte:

indemnités du formateur: 15 000 F/jr x 7 jrs

déplacement du formateur: selon les réalités

déplacement des apprenants: 2000F/apprenants x nombre d'apprenants

restauration apprenants: 1000F/jr/apprenants x 7jrs

hébergement apprenants: 1000F x nombre apprenants

équipement trousseau pour apprenants: selon réalité

Annexe 7 : Eléments de cout pour l'ouverture d'un centre d'amt (30 apprenants), 1er niveau

Désignation	COUT			Ventilation		
	QTITE	CU	Coût total	FONAENF	Opérateur Entreprise	Communauté

Moyen humain

Indemnité animateur	345	500	172 500	172 500		
Déplacement animateurs	6	10 000	60 000	60 000		
Indemnité superviseur	8	5 000	40 000	40 000		
Indemnité coordonnateur	1	35 000	35 000	35 000		
Indemnité formateurs externes (2 thèmes x 25000/thème)	2	25 000	50 000	50 000		
Suivi CEB + déplacement (2 suivis / centre)	2	5 000	10 000	10 000		
Suivi Evaluation DPEBA	3	10 000	30 000	30 000		
sous total 1			397 500	397 500	0	0

Moyens collectifs

Location Salle de formation (6mois)	180 jrs	1 000	180 000		180 000	
Table et chaise			206 500	206 500		
Armoire de rangement*	1	50 000	50 000		50 000	
Tableau à chevalet	1	20 000	20 000	20 000		
Règle de tableau pour enseignant	1	2 000	2 000	2 000		
Boite de craie blanche	3	1 500	4 500	4 500		
Boite de craie couleur	1	2 000	2 000	2 000		
Eponge pour tableau	1	1 500	1 500	1 500		
Papier adhésif*	3	500	1 500	1 500		
paire de ciseaux	1	600	600	600		
punaise (paquet)	3	250	750	750		

marqueur (paquet de 10)	4	4 000	16 000	16 000		
Papier kraft (rouleau)	0,5	47 500	47 500	47 500		
Registre de présence	1	1 000	1 000	1 000		
Cahier de visite (100 pages)	1	160	160	160		
Horloge	1	5 500	5 500	5 500		
Affiches				10 000		
Ss total 2			539 510	319 510	230 000	0

Fourniture apprenant

Cahier de 32 pages double ligne (2 par apprenants)	60	100	6 000			6 000
Cahier de 100 pages (3 par apprenants)	90	160	14 400	4 800		9 600
Crayon (2 par apprenants)	60	75	4 500			4 500
Taille crayon	30	300	9 000			9 000
Gomme	30	150	4 500			4 500
Ardoise	30	200	6 000			6 000
Bic bleu (4 par apprenants)	120	75	9 000	2 250		6 750
Bic rouge	30	75	2 250			2 250
Règle	30	150	4 500			4 500
Protège cahier (5 par apprenants)	150	50	7 500			7 500
Eponge pour ardoise	30	50	1 500			1 500
manuel de lecture en langue nationale	30	2 500	75 000	75 000		
sous total 3			144 150	82 050	0	62 100

Fournitures animateur

Cahier de 200 pages grand format	2	900	1 800	1 800		
Règle	1	150	150	150		
Crayon	2	75	150	150		
Gomme	2	150	300	300		
Bic bleu	5	75	375	375		
Bic rouge	2	75	150	150		

Bic noir	2	75	150	150		
Calculatrice	1	1 500	1 500	1 500		
Sacs	1	2 500	2 500	2 500		
manuel de lecture en langue nationale	1	2 500	2 500	2 500		
guide de l'animateur cycle en langue nationale	1	2 500	2 500	2 500		
sous total 4			12 075	12 075	0	0

Fourniture superviseur

manuel de lecture en langue nationale	1	2 500	2 500	2 500		
guide de l'animateur cycle en langue nationale	1	2 500	2 500	2 500		
guide du formateur de formateurs	1	2 500	2 500	2 500		
Calculatrice	1	1 500	1 500	1 500		
Règle	1	150	150	150		
Crayon	1	75	75	75		
Gomme	1	150	150	150		
Bic bleu	3	75	225	225		
Cahier de 100 pages	1	400	400	400		
sous total 5			10 000	10 000	0	0

Formation animateurs et superviseurs

Formation animateur et superviseur	2	42 000	84 000	84 000		
Ss total 6			84 000	84 000		

Grand total 1				823 085		
----------------------	--	--	--	----------------	--	--

Appui institutionnel à l'opérateur (7% de Total 1)			0	57 616		
Indemnité du gestionnaire de l'opérateur (10% de l'appui institutionnel)			0	5 762		

Grand total 2			0	886 463		
----------------------	--	--	----------	----------------	--	--

Frais de gestion FONAENF (10% de Total 2)			0	88 646		
---	--	--	---	--------	--	--

GRAND TOTAL			0	975 109		
--------------------	--	--	----------	----------------	--	--

NB: le coût unitaire de reproduction des manuels et guide est indicatif (estimé sur la base des offres financières des imprimeries).

Annexe 8 : Éléments de coût pour l'ouverture d'un centre d'amt (pour 30 apprenants, cycle en français)

Désignation	COUT			Ventilation		
	QTITE	CU	Coût total	FONAENF	Opérateur Entreprise	Communauté

Moyen humain

Indemnité animateur	390	500	195 000	195 000		
Déplacement animateurs	6	10 000	60 000	60 000		
Indemnité superviseur	9	5 000	45 000	45 000		
Indemnité coordonnateur	1	35 000	35 000	35 000		
Indemnité formateurs externes (3 thèmes x 25000/thème)	3	25 000	75 000	75 000		
Suivi CEB + déplacement (2 suivis / centre)	2	5 000	10 000	10 000		
Suivi/Evaluation / DPEBA	3	10 000	30 000	30 000		
sous total 1			450 000	450 000	0	0

Moyens collectifs

Location Salle de formation (6mois)	180 jrs	1 000	180 000		180 000	
Boite de craie blanche	3	1 500	4 500	4 500		
Boite de craie couleur	1	2 000	2 000	2 000		
Eponge pour tableau	1	1 500	1 500	1 500		
Papier adhésif*	3	500	1 500	1 500		
paire de ciseaux	1	600	600	600		
punaise (paquet)	3	250	750	750		
marqueur (paquet de 10)	4	4 000	16 000	16 000		
Papier kraft (rouleau)	0;5	47 500	47 500	47 500		
Registre de présence	1	1 000	1 000	1 000		
Cahier de visite (100 pages)	1	160	160	160		
Affiches			0	10 000		
Radio cassette (pour le langage)	1	25 000	25 000	25 000		
Piles pour radio	16	200	3 200	3 200		
Bandes sonores	8	1 100	8 800	8 800		
Ss total 2			292 510	122 510	180 000	0

Fourniture apprenant

Cahier de 100 pages (3 par apprenants)	90	160	14 400	4 800		9 600
Crayon (2 par apprenants)	60	75	4 500			4 500
Taille crayon	30	300	9 000			9 000
Gomme	30	150	4 500			4 500
Ardoise	30	200	6 000			6 000
Bic bleu (4 par apprenants)	120	75	9 000	2 250		6 750
Bic rouge	30	75	2 250			2 250
Règle	30	150	4 500			4 500
Protège cahier (5 par apprenants)	150	50	7 500			7 500
Eponge pour ardoise	30	50	1 500			1 500
manuel de lecture en français	30	2 500	75 000	75 000		
Calculatrice (12 chiffres)	30	1 500	45 000	45 000		
sous total 3			183 150	127 050	0	56 100

Fournitures animateur

Cahier de 200 pages grand format	2	900	1 800	1 800		
Règle	1	150	150	150		
Crayon	2	75	150	150		
Gomme	2	150	300	300		
Bic bleu	5	75	375	375		
Bic rouge	2	75	150	150		
Bic noir	2	75	150	150		
Calculatrice	1	1 500	1 500	1 500		
Sacs	1	2 500	2 500	2 500		
manuel de lecture en langue française	1	2 500	2 500	2 500		
guide de l'animateur cycle en français	1	2 500	2 500	2 500		
sous total 4			12 075	12 075	0	0

Fourniture superviseur

manuel de lecture en langue française	1	2 500	2 500	2 500		
guide de l'animateur cycle en langue française	1	2 500	2 500	2 500		
guide du formateur de formateurs	1	2 500	2 500	2 500		
Calculatrice	1	1 500	1 500	1 500		
Règle	1	150	150	150		
Crayon	1	75	75	75		
Gomme	1	150	150	150		
Bic bleu	3	75	225	225		
Cahier de 100 pages	1	400	400	400		
sous total 5			10 000	10 000	0	0

Formation animateurs et superviseurs

Formation animateur et superviseur	2	42 000	84 000	84 000		
Ss total 6			84 000	84 000		

Grand total 1

				805 635		
--	--	--	--	----------------	--	--

Appui institutionnel à l'opérateur (7% de Total 1)			0	56 394		
Indemnité du gestionnaire de l'opérateur (10% de l'appui institutionnel)			0	5 639		

Grand total 2

			0	867 669		
--	--	--	----------	----------------	--	--

Frais de gestion FONAENF (10% de Total 2)			0	86 767		
---	--	--	---	--------	--	--

GRAND TOTAL			0	954 436		
--------------------	--	--	----------	----------------	--	--

